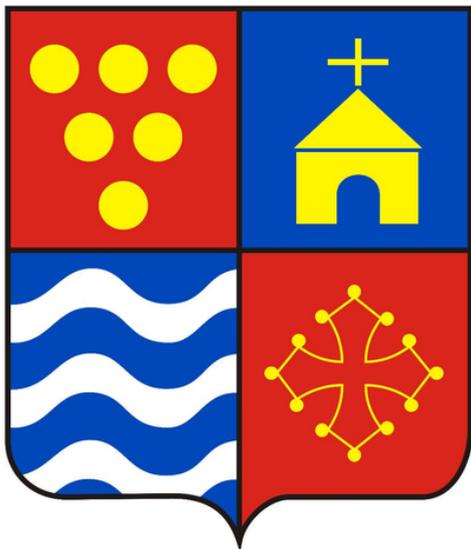


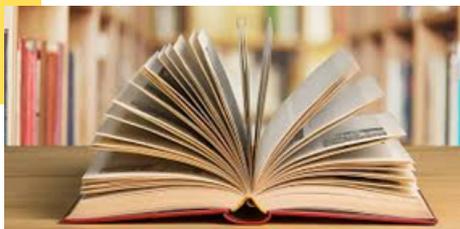
SAINT-PAUL-LES-FONTS

BULLETIN MUNICIPAL 2023



Hôtel de ville
1 Plaço dou Treillas
30330 Saint-Paul-les-Fonts
Mail : secretariat@mairie-saintpaullesfonts.fr
Tel : 04.66.82.41.08

SOMMAIRE



Edito - Le mot du Maire	Page 3
Finance	Pages 4-5
Administration Générale	Page 6
Urbanisme - Agglo Mobile	Page 7
Animations	Pages 8-10
Associations	Pages 11-19
Travaux 2023	Pages 20-25
Projets Travaux 2024	Pages 26-27
Environnement	Pages 28-31
Enseignement	Page 32
Conseil Municipal des Jeunes	Page 33
Gestion Communale	Page 34
Etat Civil	Page 35-36
Informations Pratiques	Page 37
Programme 2024 des Animations	Pages 38-39

Bonne lecture !

EDITO

Le mot du Maire



EDITO

Saint Palaines, Saint Palains,

En mon nom, au nom des membres du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, je tenais à vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2024, à partager avec vos familles et vos proches.

Je formule le souhait que notre commune poursuive ses objectifs tout en restant attractive et dynamique dans le respect mutuel et dans l'intérêt général.

Cette année 2023 a vu le coût de la vie augmenter avec la progression de l'inflation et du coût de l'Énergie. Cela impacte les budgets des familles et des collectivités.

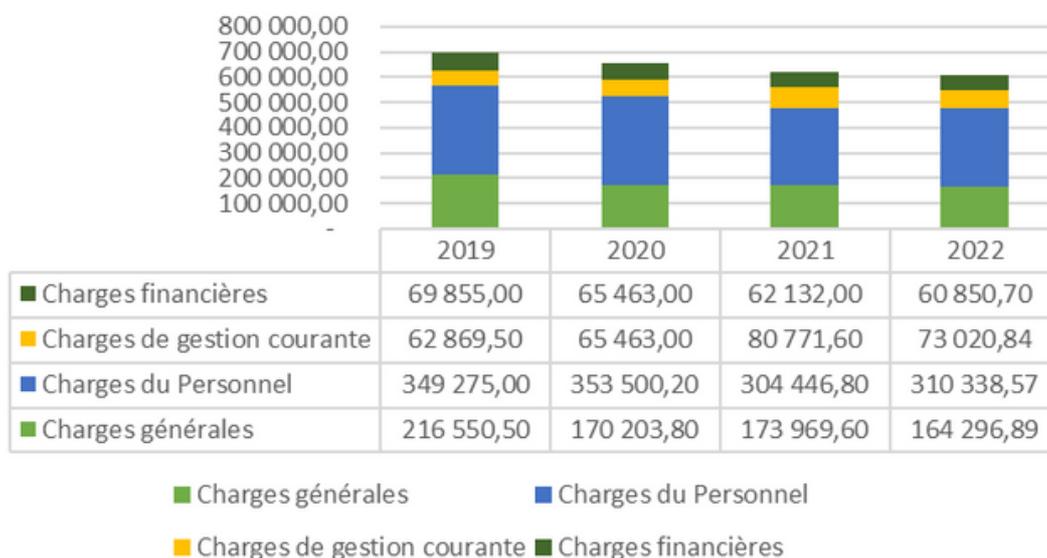
Malgré ce contexte, il est important de conserver un service public de qualité pour les Saint Palaines et Saint Palains.

Vous allez prendre connaissance dans ce bulletin municipal des actions et travaux que nous avons réalisés en 2023 .

Que cette nouvelle année apporte la paix dans le monde entier
Très bonne et heureuse année 2024

André LOPEZ

Dépenses de Fonctionnement



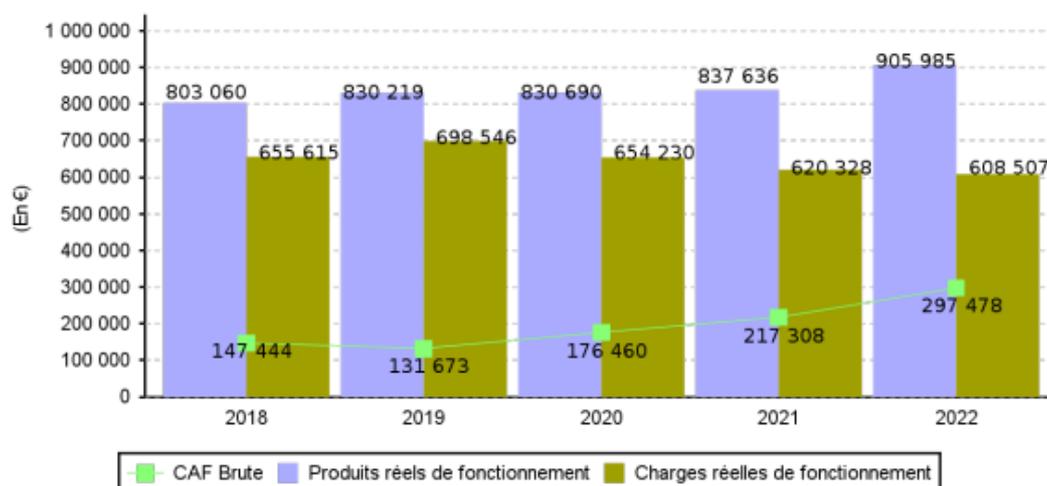
La section de fonctionnement correspond aux recettes courantes.

Il s'agit notamment du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat, par exemple la dotations globale de fonctionnement (DGF). S'y ajoutent le produit des services publics et du domaine communal.

Cette section sert aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune. Il s'agit par exemple de la rémunération des employés municipaux, de l'achat de services, du paiement des intérêts de la dette, etc.

En 2022, Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 1,90% grâce à une vigilance sur les dépenses.

Evolution de la Capacité d'Auto-Financement (CAF)

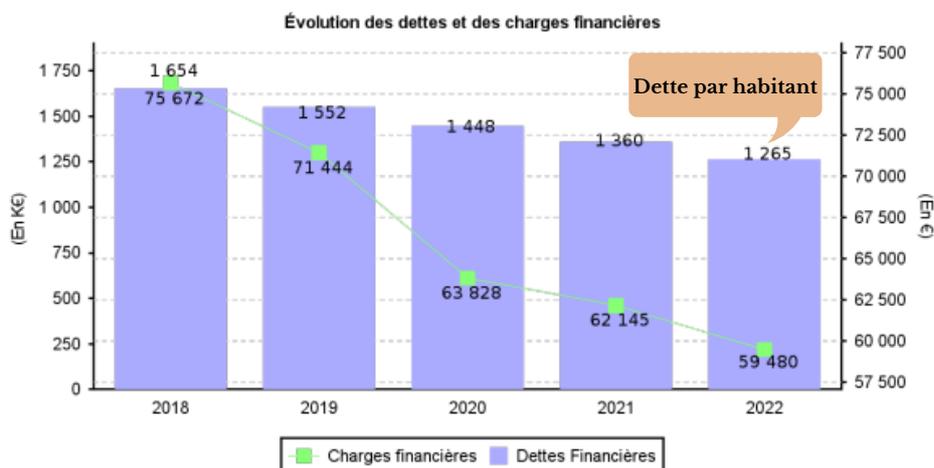


La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

La CAF brute est un indicateur de performance; elle mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources propres sur son cycle de fonctionnement courant et ainsi permet de mesurer les marges de manœuvre.

Pour investir, et n'ayant toujours pas la capacité à emprunter depuis 2019, la municipalité n'a d'autre option que de dégager des excédents afin d'investir sans avoir recours à augmenter la fiscalité.

Evolution de la dette financière par habitant



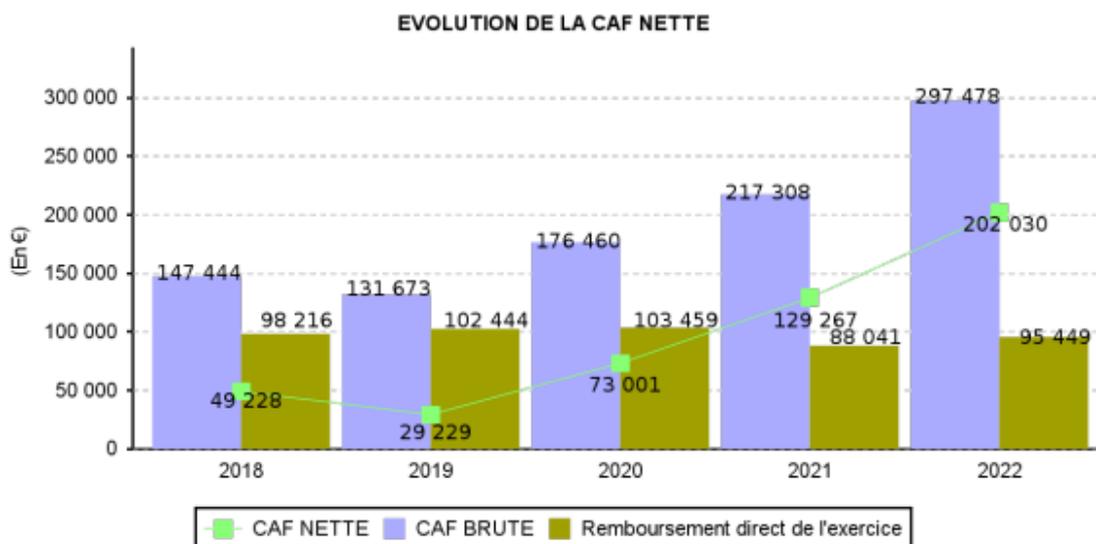
Depuis 2020, la municipalité a pour ligne de conduite de réduire l'endettement de la commune, car la situation financière devait être revue afin que la commune ait une situation financière plus saine.

Depuis 2019 la dette par habitant a diminué de 18.50% soit de 287 euros par habitants.

Cette dette s'élève encore à **1 265 Euros** et la municipalité doit poursuivre les efforts pour désendetter la commune.

Malgré la contrainte depuis 2019 de ne plus pouvoir emprunter pour financer les investissements, la municipalité a pu investir en 2022, 322 124 Euros, en ayant obtenu des subventions et des dotations auprès de l'agglomération du Gard rhodanien, du département, de la Région et de l'Etat.

Evolution de la Capacité d'Auto-Financement Nette (CAF)



La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Depuis 2022, la CAF nette a augmenté de 176% soit de 129 029 Euros et se chiffre à 202 030 Euros contre 73 001 en 2020.

ADMINISTRATION GENERALE

SOLIDARITE

Le CCAS de la commune, service facultatif pour notre collectivité de moins de 1500 habitants, a été dissout en 2022.

Cependant l'action sociale communale continue avec le maintien de la participation au dispositif de téléassistance, avec une participation forfaitaire de 30 euros sur justificatif.

N'oublions pas le traditionnel colis de Noël, présent composé principalement de gourmandises qui a été offert cette année aux personnes de plus de 70 ans. Nous remercions chaleureusement Angélique RAMBERT et Pauline RUBIS de l'Epicarrie pour le choix des produits de qualité.

Face aux canicules à répétition, les missions de préventions continuent sur le territoire avec le plan national canicule. Afin d'optimiser les actions d'assistances et de soutien aux personnes isolées, en situation de handicap ou âgées sur le territoire, la commune a l'obligation de tenir un registre nominatif.



Prévenir et lutter contre les constructions illégales

« La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et règlement » article 544 du code civil.

La propriété doit participer à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement, des forêts et des paysages.

En 2023 des constructions ou réalisations illégales ont été relevées sur la commune.

Le plan local d'urbanisme (PLU) fixe le cadre juridique en encadrant la possibilité de construire, de détruire et de changer l'affectation des sols. Par conséquent il constitue un outil efficace de protection contre les phénomènes de constructions illégales.

Mission de contrôle et identification des infractions :

Le maire est l'autorité compétente qui délivre les autorisations. Il a également la mission de contrôler et de relever le cas échéant les infractions afin de défendre les intérêts de la collectivité.

Actions administratives du maire :

Depuis la loi de 2019 les pouvoirs de police du maire ont été renforcés. La procédure administrative autorise le maire à mettre en demeure un administré afin de se mettre en conformité avec la réglementation. Elle permet de prévenir l'aggravation des infractions commises et d'y mettre fin.

Le conseil municipal réuni le 18 septembre 2023 a voté conformément à l'article du code de l'urbanisme (L 481-1) la mise en œuvre de la procédure administrative avec une astreinte journalière (100 euros jour de retard) : les administrés sont invités à réaliser les opérations nécessaires pour une mise en conformité dans un délai imparti. Une fois ce délai expiré, ils devront s'acquitter du montant de l'astreinte par jour de retard.

AGGLO MOBILE



L'Agglo mobile propose une offre de services publics GRATUITS, de qualité et de proximité labellisée « Espace France Services ».

Le lien avec les communes de l'Agglomération du Gard rhodanien est essentiel dans cette offre.

Deux agents formés vous accompagnent dans vos démarches numériques.

ANIMATIONS

Commémorations et Fêtes

Voeux de la municipalité et inauguration des ateliers municipaux Janvier 2023



COMMEMORATION DU 8 MAI 2023



**Représentation de la troupe
"Les doubles Rideaux"
19 Juin 2023**



Cette manifestation gratuite a remporté un vif succès devant un public venu nombreux.

**RETRAITE AUX FLAMBEAUX
DU 13 JUILLET 2023**

Depuis 2 ans nous faisons une retraite aux flambeaux à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. La municipalité a offert des lampions aux enfants et aux parents pour déambuler dans le village à la nuit tombée avec en accompagnement la pena del Fuego de Bagnols sur Cèze.



FETE VOTIVE 25,26 et 27 AOUT 2023



COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 2023



Pour la mémoire des héros de la Nation de 1914-1918. Les élus du CMJ ainsi que les élus du conseil municipal ont déposé la gerbe de fleurs sur le Monument aux morts et un apéritif a été servi au Bar des Platanes offert par la mairie

ASSOCIATIONS

"LES FONT'AINES"



L'association Saint Paul les Font'ainés a renouvelé ses adhésions le 15 septembre 2023. Elle compte à ce jour 80 participants qui peuvent se retrouver pour 20 euros par an le mardi et vendredi au local mis à disposition par la mairie et entretenu par les membres de l'association.

Les activités proposées ont beaucoup de succès et se passent dans la bonne humeur, bonne entente et bonne ambiance.

A la demande des adhérents, les manifestations à venir seront similaires aux activités réalisées l'an passé en y rajoutant si possible certaines visites (Uzès....) et/ou voyages.

Nous restons ouverts à toute nouvelle adhésion, propositions d'activités et de sorties toujours dans l'esprit de convivialité qui caractérise l'association.

Le Bureau.



"ETRE AU YOGA"



L'association propose deux séances hebdomadaires le lundi et le jeudi de 18h à 19h au foyer communal (1er étage : salle Marcel Bonnard).

Le Yoga s'adresse à tout le monde : hommes, femmes, adolescents,...Il n'est pas nécessaire d'être souple pour le pratiquer. Nulle performance n'est recherchée dans cette pratique. L'objectif étant de favoriser l'harmonie et l'équilibre de l'être.

C'est une discipline ancestrale originaire de l'Inde basée sur un travail postural et respiratoire ainsi que des techniques de relaxation, de concentration et de méditation. Ceci pour aller vers davantage de mieux être physique et mental. La séance débute par un temps de détente durant lequel le pratiquant est allongé sur son tapis. Ensuite, sont proposés des exercices pratiqués debout, assis ou allongés (appelés « asanas ») toujours en harmonie avec le souffle. Il s'agit d'étirements, de postures variées soutenues de respirations amples et profondes. L'initiation des postures se fait de façon progressive pour aboutir à des enchaînements. L'effort juste et l'attention dans l'action sont recherchés ainsi que le confort. Un temps de relaxation clôture la séance.

A la fin de celle-ci, l'effet immédiat est la détente. On se sent calme. On lâche la fatigue et le stress du quotidien.

Un cours d'essai est offert à l'occasion de la prise de contact.

A ce jour, l'association compte 24 adhérents.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année.

PROJETS pour 2023 – 2024

En dehors des séances hebdomadaires, l'association propose régulièrement des ateliers :

·REFLEXOLOGIE PALMAIRE : Révision des 4 protocoles d'auto-soin abordés l'an dernier pour consolider les acquis.

·YOGA NIDRA en BAIN SONORE : Séances tous les 2 mois. Relaxation profonde dans une ambiance sonore douce qui permet de se détendre et d'améliorer la qualité du sommeil.

·CHANT VEDIQUE : Ateliers trimestriels

Récitation chantée de textes sacrés et anciens de l'Inde qui procure joie et bien-être.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les enseignantes :

-Virginie BENOÎT au 06.63.82.7013 (cours du lundi) et

- Santi SELVACANNOU au 06 27 70 62 91 (cours du jeudi)



"A.P.E"



En cette nouvelle année scolaire 2023/2024, une nouvelle équipe de 5 membres compose le bureau de l'association des Parents d'élèves :

AGNEL Fanny présidente,
NAJAR Manon vice-présidente,
MATHIEU Jérôme trésorier,
SALMERON Morgane secrétaire
MATHIEU Marie vice-secrétaire.

Les membres de l'APE mettent tout en œuvre pour organiser des manifestations qui permettront de récolter des fonds afin que les élèves de la « petite garrigue » aient une scolarité pleine de rebondissement.

L'association a organisé une chasse aux bonbons ainsi qu'une boum pour fêter halloween. Le marché de Noël de l'école a eu lieu le dimanche 3 décembre 2023 dans l'enceinte de l'école, la calèche était de retour cette année pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Bien entendu le père Noël est venu, accompagné cette année de la mère Noël. Ils ont rendu visite aux enfants dans leurs classes afin de leur remettre un goûter et cette année grâce aux fonds récoltés, le père Noël a pu offrir de la part de l'APE un livre à chaque élève de l'école.

L'association a choisi cette année de soutenir le téléthon en organisant une journée « jeux » ainsi qu'une vente de jouets le samedi 16 décembre 2023. Tous les mardis de novembre une vente de gâteaux s'est tenue devant l'école afin de reverser des fonds pour le téléthon.

Pour les manifestations à venir, carnaval est prévu le samedi 16 mars et une chasse aux œufs pour Pâques se fera le 6 avril.

En accord avec la direction de l'école, il est possible que les enfants fassent une sortie scolaire en fin d'année, le lieu restant à définir. Pour finir l'année scolaire les élèves de l'école vous présenteront leur spectacle lors de la fête de l'école le samedi 22 juin 2024.

La date du jeudi 31 octobre a été retenue pour fêter halloween ainsi que celle du 1er décembre pour le marché de Noël.

L'APE est une association ouverte à tous les parents dont les enfants sont scolarisés à l'école « la petite garrigue » de Saint-Paul-les-Fonts, si vous avez envie de nous rejoindre dans cette aventure vous êtes les bienvenus.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une excellente année 2024.



"LA BOULE SYMPA'LAINÉ"



Petit retour sur l'année 2023, pour commencer nous remercions celles et ceux qui œuvrent pour faire perdurer l'association y compris ceux qui y participent, membres du club, extérieurs, sponsors et Mairie.

La saison 2023 comptait un total de 54 adhérents.

Parmi eux membres et licenciés ont pu profiter de divers animations au cœur du village. Comme chaque année nous avons organisé une journée d'ouverture, une journée de clôture, 5 vendredi soirs boulistes et une tombola pour clôturer l'année.

Le club a également participé à divers événements ; le téléthon, la fête de la musique et les diffusions de matchs lors de la coupe du monde de rugby.

Nous avons également organisé deux concours officiels qui ont pu réunir nombreux joueuses et joueurs.



Côté compétitions, nombreux de nos licenciés ont participé à divers championnats du Gard et nationaux. Lors de ces participations nous avons eu quelques résultats prometteurs. Merci aux participant(e)s.

L'association de la Boule Sympa 'laine entame l'année 2024 avec un changement de président en cours d'année 2023, GAUD Corentin remplace BORNES Frédérique du à sa démission après avoir permis au club d'exister. Nous tenons à le remercier pour ces années et également à prendre la relève pour continuer de faire exister l'association de pétanque en proposant de nouveaux projets en perspective pour cette saison qui débute.

- Mise en place du calendrier pour les journées des concours internes des adhérents de l'association.
- Organisations ou participations de divers animations et restaurations au cours de l'année
- Publier les concours officiels de l'année 2024:
 - Dimanche 24 MARS- Triplette à 14h30.
 - Samedi 19 OCTOBRE- Doublette mixte à 14h30.
- Recevoir divers licenciés lors de concours officiels (il est également possible que nous recevions certains clubs durant la compétition des Coupes).
- TOMBOLA et concours ouverts à tous.

C'est avec ambition que nous débutons l'année 2024. D'ici là l'ensemble de la Boule Sympa 'Laine vous souhaite meilleurs vœux 2024 en espérant vous retrouver. N'hésitez pas à nous rejoindre, laboulesympalaine@gmail.com ou directement au BAR DES PLATANES.



COMITE DES FETES

C'est le 3 juillet 2023 que s'est déroulée l'assemblée générale extraordinaire qui a permis la remise en route de l'association du Comité des fêtes de Saint Paul les Fonts à l'arrêt depuis plus d'une dizaine d'années.

Les membres du Comité ont souhaité s'investir dans la vie associative du Village afin de pouvoir proposer des festivités et des animations de qualité pour tous les habitants de Saint Paul les Fonts.

Le Comité a d'ailleurs grandement participé à la fête votive du village les 25, 26 et 27 Aout en prenant en charge la petite restauration tout au long de ces 3 jours.

La motivation et la bonne humeur de chacun des membres du Comité ont fait de ce premier évènement une réelle réussite. Continuant sur sa lancée, le Comité a mis en place la retransmission des matchs de la coupe du Monde de Rugby de septembre à octobre 2023, proposant boissons et petite restauration pour les matchs de l'équipe de France



Après cette année 2023, placée sous le signe de la reprise, les membres du Comité des Fêtes ont fait le point sur ce qui avait fonctionné et ce qu'il fallait améliorer afin d'envisager 2024 plus sereinement.

Ils ont plein d'idées et d'envies à proposer à tous les Saint-Palaines et Saint-Palains pour que cette nouvelle année soit riche en fêtes et convivialité au sein du Village.

Le comité espère que les habitants seront aux rendez-vous pour partager ensemble de bons moments et faire vivre tous ensemble le village.



"Association Saint-Paul Patrimoine"



Le mot de la présidente,

Une belle année 2023 avec une programmation très diversifiée pour un public nombreux.

L'association Saint Paul Patrimoine organise des expositions, concerts à la chapelle Saint André de Sévanes ainsi que des sorties sur le plan culturel.

Nous sommes une petite poignée de bénévoles qui initions ces événements et les organisons.

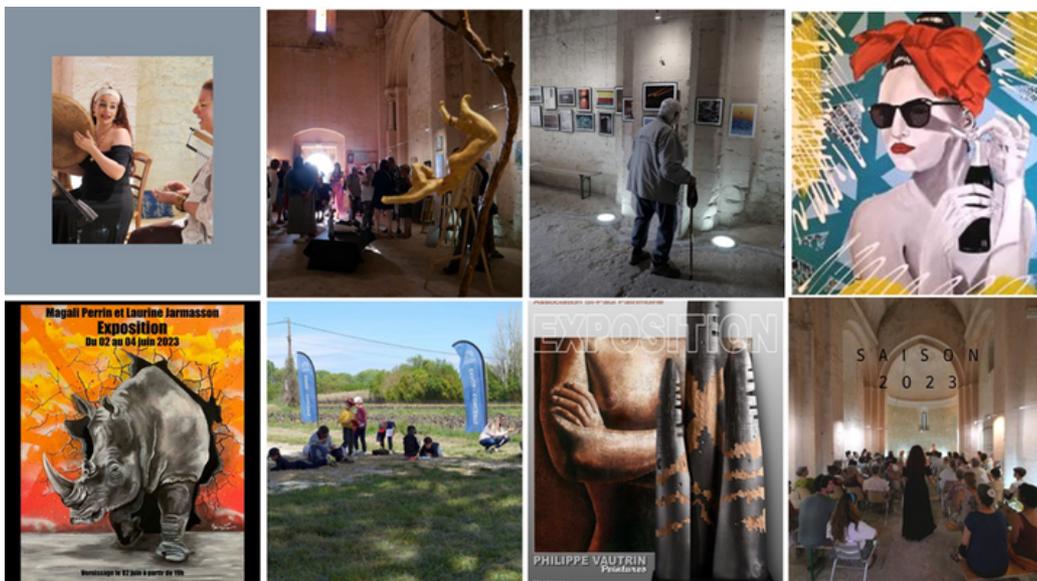
Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement, sans eux il n'y aurait pas cette dynamique !

Nous avons programmé d'avril à septembre 2023:

- 6 expositions
- 1 concert avec les élèves du conservatoire de musique de Bagnols sur Cèze
- 1 concert des voix buissonnières dans le cadre de la 5ème édition du festival des chapelles
- 1 visite guidée aux Archives départementales de Nîmes

Lors de la première exposition de la saison, avec Jean-Luc Neulat et Hélène Barathieu, les enfants de l'école primaire ont participé à des ateliers d'écriture et ont exposé leurs œuvres.

Les pensionnaires de la résidence Augusta Besson se sont déplacés pour profiter d'un moment de rencontre avec les artistes.



"Association Saint-Paul Patrimoine"

Rétrospective des manifestations de l'année 2023

26 janvier : visite guidée des archives départementales de Nîmes

14 au 23 Avril : Vision éclectique- NEULAT Jean-Luc & Henri BEAU – photographies - Avec la complicité de Hélène Barathieu pour les ateliers d'écriture avec les classes de l'école primaire.

13 et 14 mai : Nils ORM Sculpteur sur bois et Philippe VAUTRIN : Peintre

24 mai : Concert des élèves du Conservatoire de Bagnols sur Cèze

03 et 04 juin : Sortie de Secours – Laurie Jarmasson et Magali Perrin – peintres - Un travail à 4 mains qui propose une ouverture vers de nouvelles dimensions.

11 et 12 juin : Les pinceaux s'emmêlent - Association de Peinture initiée par Sylve Dauchet

24 juin au 2 juillet : Andy Newman- Guy charron et Any Evason peintures et sculpture sur bois

02 juillet : Participation de notre association à la mise en place de la journée Arts et Jardins sur Saint Victor La Coste

21 juillet : Festival des Chapelles (Les voix buissonnières) - Concert du duo « Les Sourcières »

organisé par Les voix buissonnières en partenariat avec notre association, le département du Gard et la région Occitanie sans oublier l'engagement de la mairie de Saint-Paul les Fonts,

02 et 03 septembre : Evelyne Harel et Angélique Teston- peintures et sculptures

Remerciements

- à l'école de Saint Paul les Fonts pour leur participation à la journée d'atelier d'écriture
- au Conservatoire de musique de Bagnols sur Cèze
- aux voix Buissonnières
- à la Mairie
- aux artistes qui nous ont fait partager leur univers !

Retrouvez nous pour la prochaine saison 2024 à la chapelle !

Pour suivre nos événements, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook et à laisser vos commentaires

(<https://fr-fr.facebook.com/saintpaulpatrimoine/>).

Pour plus de renseignements, ou venir nous rejoindre , vous pouvez contacter

Mme SENDRA Sylvie - Présidente au 0762203443

ou par mail à splf30330@gmail.com



"Le Festival des Chapelles"

8 concerts, 8 communes

Lirac, Tresques, Pont-Saint-Esprit, Saint-Paul-les-Fonts, Sabran, Vénejan, Goudargues et Saint-Laurent-des-Arbres

5 ensembles invité et Les Voix Buissonnières ont donné 8 concerts dans 8 lieux différents. Les 36 artistes ont proposé un répertoire varié, de la musique baroque au chant traditionnel. 535 spectateurs ont assisté aux soirées.



"Le Festival des Chapelles"



Concert à la Chapelle St André de Sevanes



Concert à LIRAC

"SOCIETE DE CHASSE"

TOUS ENSEMBLE DANS LA NATURE = 11 CONSEILS

Dès que vous apercevez des panneaux

Chasse en cours

Faites connaître votre présence en vous signalant au premier chasseur rencontré sur la ligne de battue, tout en essayant de ne pas perturber la chasse. Faites-vous voir en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas. Faites-vous entendre en parlant, en sifflant éventuellement ou en actionnant votre sonnette (pour les vélos)

Regroupez-vous (si vous êtes plusieurs) et placez-vous dans un endroit le plus découvert possible.

Restez sur les sentiers ou « monotraces » et ne vous aventurez pas hors-sentiers. Les chasseurs s'attendent plus à rencontrer des randonneurs sur les sentiers qu'en dehors.

Si vous avez un chien, tenez-le en laisse ou gardez-le au pied. Equipez-le d'un harnais ou collier de couleur vive et d'une clochette.

Une fois qu'un chasseur (ou plusieurs) vous a vu, allez à sa rencontre. Pour en savoir plus sur le déroulement de la battue en cours, demandez-lui où se déroule la chasse ? s'il y a d'autres chasseurs ? S'il y a des zones à éviter et des zones où vous pouvez aller tranquillement. Combien de temps va durer la chasse ?

Et finalement en fonction de ces renseignements, par mesure de vigilance éloignez-vous progressivement de la battue en cours. Plus généralement courtoisie et sourire restent de mise. Consignes plus générales en matière de cohabitation avec les chasseurs « sur le chemin du bien vivre ensemble ! »

Respectez la signalisation et les chemins balisés

Soyez visibles, notamment en portant des vêtements ou sacs de couleurs vives. Les mardis et vendredis sont des jours sans chasse.



Pour les Adhésions : Alexis ROUDIL
06-48-11-86-11

CHARTRE DES ASSOCIATIONS

Dans le but d'organiser au mieux les activités de chaque association et d'animer le village toute au long de l'année, la Mairie va signer avec les associations une charte

Les présidents des associations ont pu se rencontrer et ainsi prévoir des activités communes.

TRAVAUX 2023

MAIRIE

Acoustique de la salle du conseil municipal

La pose de panneaux acoustiques a amélioré la qualité sonore de cette pièce.

Coût : 4000 Euros HT



ECLAIRAGE PUBLIC



La deuxième tranche de remplacement des ampoules sodium haute pression 150 watt par des LED de 38 watt équipe aujourd'hui la totalité du village

Coût : 31 920 Euros HT

Subvention SMEG : 14 000 Euros
Fonds de concours : 10 718 Euros

Restant à charge pour la commune :
7202 Euros HT

FOYER



Aménagement salle rez de chaussée pour l'association des Font ainés et climatisation de la salle Samuel PATY.

Coût : 22 957 Euros HT

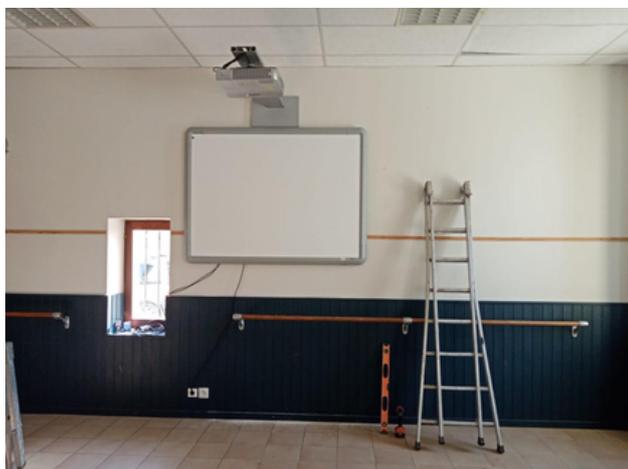
Subventions :

DETR : 6880 Euros

REGION :4500 Euros

DEPARTEMENT : 6500 Euros

Restant à charge pour la commune : 5077 Euros HT



Mise en place d'un Vidéoprojecteur Offert par la Mairie de BAGNOLS SUR CEZE dans salle Samuel PATY



Mise en place de panneaux photovoltaïques afin de diminuer la facture d'électricité

Coût : 16 990 Euros HT

Subvention : 2 220 Euros

Restant à charge pour la commune : 14 770 Euros HT

STADE



Rénovation de la toiture des vestiaires.
Réhabilitation de la buvette.
Remise en état des WC .
Coût 400 Euros HT

Les travaux ont été réalisés par les agents techniques à moindre coût..



Implantation d'une pyramide acrobatique pour les enfants (Projet initié par le CMJ) :

Coût : 12 624 Euros HT



Mise en place de buses pour sécuriser et interdire les véhicules motorisés sur la zone de Sarcin .
Travaux réalisés par les agents techniques.

Aménagement et accessibilité du stade et de son environnement sur la colline de Sarcin où nous avons installé 4 tables de pique-nique :

Coût : 3 534 Euros HT



CITY PARK ET COURT DE TENNIS

Réalisation d'un city Park et Restauration du court de Tennis



Coût : 76 985 HT

Subventions :
DETR ETAT 15 400 Euros
REGION : 11 000 Euros
FONDS DE CONCOURS : 10 000 Euros

Restant à charge pour la commune : 40 585 Euros HT



Le terrain de tennis est terminé.
La mairie le met à disposition gratuitement et encourage les St Palains et st Palaines à créer une association sportive de tennis .

Ecole Petite Garrigue



Construction d'un bac à sable et protection des autres bacs.
Coût : 290 Euros HT



Les travaux d'aménagement du terrain réalisés par les agents techniques pour l'écoulement des eaux pluviales.



Rénovation du terrain de sport avec pelouse synthétique.
Coût : 9 376 Euros HT



Achat de tables scolaires, chaises, table pique-nique.
Coût : 1 371 Euros HT

Illuminations de Noël

Les illuminations étaient louées depuis des années et n'étaient plus aux normes concernant la consommation énergétique.

En 2023, la municipalité a décidé de faire un plan d'investissement et d'équiper sur plusieurs années les illuminations en les achetant .

Cette année la municipalité a acheté pour 3 320 Euros HT



VOIRIE



Création d'un trottoir Chemin du grand chêne.

Coût 4 686 HT



Nous avons repeint le marquage au sol des "Stop" et des Ralentisseurs

Coût : 200 Euros HT



Entretien des rues et des chemins la commune

Coût : 3 345 Euros HT



Réfection des bacs à fleurs Camin du camp de César. La main d'œuvre des travaux a été réalisée gratuitement par l'association PASSE MURAILLE de L'AGGLO .

Coût des matériaux : 150 Euros HT



PETIT PARC :

Pour des raisons de SECURITE nous avons abattu les pins pour les remplacer par des micocouliers.

Coût : 5 280 Euros HT.



Taille des platanes Plaço di Gleiso et Grand Plaço

Coût : 2 300 Euros HT

PROJETS TRAVAUX 2024

SECURISATION DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE ET DE L'INTERIEUR DE LA COMMUNE



- Limitation de la vitesse
- Protection des piétons

AMENAGEMENT DES PLACES : PLACE DE L'EGLISE ET GRAND PLACO

- Diagnostic et enlèvement de l'amiante
- Choix du Maître d'œuvre
- Consultation des entreprises
- Demande de subventions



PROJETS TRAVAUX 2024

Eau potable

CONSTRUCTION AVEC L'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN D'UNE BACHE A EAU POUR AMELIORER LE MANQUE DE PRESSION D'EAU DU HAUT DU VILLAGE



Ecole Petite Garrigue



CREATION D'UN PREAU AVEC POSE DE PHOTOVOLTAÏQUES ET OMBRIERES LE LONG DU CAMIN DE SARCIN

Site Internet

REFONTE DU SITE INTERNET DEVENU TROP VETUSTE



DEPÔTS SAUVAGES



Un dépôt sauvage est un tas de déchets abandonnés ou stockés illégalement sur une parcelle. La prolifération anarchique des épaves et des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels.

Les dépôts sauvages sont passibles d'amende.

DEJECTIONS ANIMALES

Il est très fréquent de voir la nuisance, visuelle comme olfactive, des déjections canines se hisser dans le top 3 lors des consultations citoyennes, juste après les détritiques divers (papiers, canettes, etc.) et les mégots de cigarettes.

Et pour cause, les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- dégradations du cadre de vie
- souillures des espaces publics
- prolifération des microbes ;
- risques de chute

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Nous rappelons aux propriétaires que les chiens ne doivent pas divaguer et doivent être tenus en laisse lors de leur sortie

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe



ENVIRONNEMENT

REDEVANCE INCITATIVE

Les Jours de passage :

Pour les Ordures ménagères, le LUNDI
Pour les sacs jaunes , le MERCREDI.

Les containers et les sacs jaunes sont à déposer la veille des levées uniquement.

Depuis Janvier 2024, la redevance incitative est active . La mise en place n'est pas simple mais ce système est plus juste, plus sobre et surtout plus écologiste.

Depuis Février 2024, la municipalité a installé un point d'apport volontaire place de la mairie pour les personnes ne désirant pas de bacs.

Ce système a été installé dans le but de ne plus avoir à long terme de bacs au sein du centre du village, pour un centre plus propre.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Pourquoi opter pour un Point d'apport Volontaire ?

- Gain de place : Aucune poubelle ne sera sur la voie publique
 - Hygiène optimisée.
 - Sites sécurisés : ouverture par badge
 - Contenant plus esthétique.
 - Ramassage facilité.
 - Dépôt possible 7J/7 , 24H/24
- La mise en place de ce système évitera des désagréments par rapport aux bacs individuels
- Bac rempli par d'autres personnes
 - Bac mis dans le mauvais sens qui pourrait occasionner des levées supplémentaires
 - Economies et une maîtrise des coûts

ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN DU VILLAGE



Achats d'une tronçonneuse , un taille-haie et un souffleur équipés de batteries dont le but est d'éviter le bruit lors des travaux et d'être plus écologique que des moteurs thermiques

Coût : 1389 Euros HT

Propreté du village :
Les agents techniques assurent régulièrement l'entretien des rues, des fossés, des plantations des arbres.
Photo Camin di jasso



Commande d'un véhicule tout électrique qui sera livré fin du 1er semestre 2024, en remplacement du citroën qui arrivait en fin de Location.



ENDUITS MURS DE CLOTURE



Nous remercions les nombreux propriétaires qui ont réalisé leur enduit. Cependant des efforts sont encore à faire et nous comptons cette année sur la volonté de chacun pour réaliser les travaux qui contribueront à l'embellissement de notre village.

ENVIRONNEMENT



Débroussaillage

Débroussaillage par les agents techniques et les élus Camin di Sarcin et derrière le stade ;
Chemin du Bois par l'association PASSE MURAILLES qui vont continuer les travaux au deuxième trimestre 2024



PLANTATIONS

Pour améliorer l'embellissement de notre village, des lantanas et des doigts de sorcière plus adaptées à la sécheresse ont été plantées devant la mairie au boulodrome et aux ateliers municipaux .



STATIONNEMENT

Les aires de stationnement actuelles doivent être respectées.
Des travaux seront réalisés en 2024 pour délimiter les zones de stationnement.

ENSEIGNEMENT

Pour l'année 2023/2024, 115 élèves ont effectué leur rentrée scolaire à l'école primaire « La Petite Garrigue », ils sont répartis sur 5 classes.

L'équipe d'enseignantes est composée de Vanina Colombani et Odile Dick qui ont à charge les deux classes de maternelles, ainsi que d'Agnès Gibert, la directrice, Isabelle Ranc et Nathalie Chaussinand, pour les classes d'élémentaires. Audrey HUSSON vient compléter cette équipe 2 jours par semaine.

Rentrée 2024

Les enfants nés en 2021 vont faire leur rentrée à l'école primaire communale en septembre prochain. Pour eux et les nouveaux arrivants souhaitant être scolarisés à l'école du village, les inscriptions peuvent déjà se faire auprès du secrétariat de mairie.

Documents nécessaires à l'inscription à présenter en mairie :

- Pièces d'identité des parents.
- Justificatif de domicile (Facture EDF, téléphone, ...).
- Présentation du livret de famille.
- Certificat médical de mise à jour des vaccins obligatoire (DTP) ou présentation du carnet de santé.

Documents nécessaires à l'admission à l'école à présenter à la directrice de l'école au plus tard, le jour de la rentrée :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie.
- Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école.

Pour tout renseignement pendant les vacances, veuillez-vous adresser à la mairie.

Tél mairie : 04.66.82.41.08

Tél école : 04.66.82.41.69

Durant les vacances scolaires de la toussaint une entreprise est venue poser un gazon synthétique au niveau du stade de l'école.

En effet, le revêtement du stade posait de nombreux problèmes (boue, très poussiéreux).

Cela permet, à présent, aux enfants d'effectuer des activités sur support beaucoup plus adapté.



C.M.J

Conseil municipal des Jeunes

En 2023, les élèves du CMJ ont travaillé sur plusieurs projets.

Le 12 avril 2023, une visite du sénat a été organisée avec la collaboration du sénateur Laurent BURGOA.

Pour les autres projets, une pyramide à filet a été installée à côté du city stade et du tennis.

En Juin 2024, de nouvelles élections auront lieu afin de renouveler le conseil municipal des jeunes



CM2
Ioannis MARQUION
Malo GAUWE
Esmée BOUSQUET
Keira BENCHOUKA



6eme
Thomas BONDURAND
Hugo BACQUET
Lyvia GIBERT
Alicia BIBERON



Malgré des contraintes budgétaires et réglementaires de plus en plus marquantes, l'ensemble des agents œuvre au quotidien pour proposer un service public de proximité et de qualité aux Saint-Palaines et Saint-Palains.

Mme Natacha GERVASONI est responsable du service périscolaire, elle accompagne au quotidien avec Mme PATRICIA MATHON, le personnel enseignants. Mme Gwendoline CRAS, Mme Patricia MATHON et Mme Emilie BENOD ont intégré définitivement les effectifs de la collectivité après leur titularisation.

Mme Christine ROCHER complète cette équipe investie et dynamique. Une équipe en charge également de la gestion de la garderie, cantine et de l'entretien de l'école.

Le service technique s'occupe du bon fonctionnement du domaine public. Il assure principalement l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux. Grâce à cette polyvalence, M. Mickaël BELLE, M. Lionel RIMET et M. Hervé MARTINEZ, contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

Le secrétariat de mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h. M. GAUD Jonathan et Mme Stéphanie JEANJEAN apportent conseils et renseignements en matière d'urbanisme, état civil, démarches administratives... qui comptent parmi les nombreuses missions assurées par le service administratif de la collectivité.



BIBLIOTHEQUE

Depuis janvier 2024, l'emprunt des livres est gratuit.

Chaque semaine, Mme Lisiane GAUTHIER et Mme France OURMAN vous accueillent le mardi et jeudi de 16h à 17h30.

Elles vous accompagneront pour choisir parmi les 5000 livres qui sont à votre disposition et partageront avec vous leurs coups de cœur littéraire.

Un fond important de romans du terroir et régionaux est disponible mais aussi des livres pour les tous petits.

Téléphone : 04.66.33.13.31

ETAT CIVIL



Mariages

IMBERT Loic et ARFI Jehanne
02/09/2023



Naissances



HAZEL Valentin 25/01/2023
SALMERON Diègo 13/04/2023
RAUNAUD BERTOLO Léon 01/09/2023
MATHIEU Tyméo 28/10/2023



ARJALLIES Marie-Madeleine - 02/01/2023

DIOZEDE Eugénie - 03/01/2023

VERSELIN Bernadette - 23/01/2023

VALLAT Pierre - 28/01/2023

MARTIN Marie-Christine - 28/01/2023

GALIZZI Clothilde - 30/01/2023

DUROULE Huguette - 13/02/2023

BLANCHON Marie-Thérèse - 05/03/2023

BONZI Catherine - 09/04/2023

EDWARDS Barrington - 19/04/2023

CARMINATI Laure - 19/04/2023

BRACHU Patrick - 20/04/2023

CERONI Stéphane - 21/04/2023

LEJAL Juliette - 07/05/2023

ISAMBERT Monique - 31/05/2023

BLOCH Liliane - 19/06/2023

ANDRE Max - 22/07/2023

CHAMPETIER Jacqueline - 06/08/2023

JOUVE Renée - 17/08/2023

SORRENTINO Angelina - 20/08/2023

CARMINATI Paul - 22/08/2023

ROCHE Marie-Louise - 22/08/2023

MAURIN Anny - 05/10/2023

MARLOT Suzanne - 04/11/2023

AUDON Raoul - 24/11/2023

GANDI Joséphine - 11/12/2023

ROUX Max - 21/12/2023

BIALLET Guy - 21/12/2023

INFOS PRATIQUES



Services publics

Secrétariat de mairie : 04.66.82.41.08

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h- 12h
Vendredi : 9h-12h

Site WEB : www.mairie-saintpaullesfonds.fr
Mail : secretariat@mairie-saintpaullesfonds.fr

Numéros utiles

École communale : 04.66.82.41.69

Déchetterie de CONNAUX : 04.66.90.58.00

Gendarmerie nationale à Laudun l'Ardoise : 04.66.33.24.26

Agglomération du Gard Rhodanien : 04.66.79.01.02

Assistante sociale : permanence à Roquemaure ou en mairie au 04.66.82.64.30

Maison de la justice et du droit à Bagnols-sur-Cèze : 04.66.39.65.15



ANIMATIONS 2024

(SOUS RESERVE DE MODIFICATION)



Mars - Avril 2024

- 16/3** Carnaval (APE)
- 6/4** Chasse au oeufs (APE)
- 30/4** Planté du Mai (Bar des Platanes)

Juin 2024

- 01/06** Aubade (Comité des Fêtes)
- 02/06** Les Balades Gourmandes (CMJ)
- 08/06** Fête des voisins (Comité des Fêtes)
- 20/06** Fête de la Musique (Bar des Platanes)
- 22/06** Fête de l'école (APE)
- 24/06** Théâtre "les doubles Rideaux" (Mairie)

Juillet - Aout - Septembre 2024

- 13/07** Retraite aux Flambeaux (Mairie)
- 23 au 25/08** Fête votive
- 16-17/09** Journée du Patrimoine

Octobre 2024

- 6/10** Octobre Rose (Comité des Fêtes)
- 12/10** Fête de l'automne (Comité des Fêtes)
- 31/10** Halloween (APE)

Novembre 2024

- 17/11** Loto (Comité des Fêtes)

Décembre 2024

- 01/12** Marché de Noël (APE)
- 07/12** Téléthon (Comité des Fêtes)



SAINT PAUL
PATRIMOINE

EXPOSITIONS - CONCERTS



EXPOSITIONS 2024

Du 20 au 28 Avril 2024

PHOTOGRAPHIES- J LUC NEULAT & BADIBULE LYDIE

Du 25 Mai au 2 Juin

L 'UNIVERS DE XZAV - INVENTIONS POETIQUES

Du 16 au 16 Juin

PHOTOGRAPHIES- P PECOUT

Du 22 au 30 juin

SCULPTURE/PEINTURES G.LEVERT ET M.A BODOU

Du 14 au 22 septembre

SCULPTURE/PEINTURES V. GUERINONI ET G. RAUCOULES

Du 5 au 6 Octobre

PHOTOGRAPHIES/PEINTURES - VIGUIER

Du 12 et 13 octobre

PHOTOGRAPHIES- D. FRISICANO

CONCERTS 2024



27 avril HISTOIRE DE HARD ROCK & FOODTRUCK-

Imaginez la chapelle transformée en un salon aux allures des années 70 , retrouvez l'ambiance des groupes tels que T Rex, Rory Gallagher, Thin Lizzy, Alice Cooper, Blue Oyster Cult, Billy Idol...
buvette, foodtruck, ambiance musicale dès 18 h30
spectacle 20h30
tarif : 8€

billetterie : www.vinylementproduction.com

22 mai CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE BAGNOLS SUR CEZE

15 juin A CHACUN SON ARAGON
spectacle de poésie concertante par le GROUPE CA IRA
chants / guitare-
Participation au chapeau

SAINT-PAUL-LES-FONTS

